



COSTARD Louis

Naissance : 27 mars 1920 - Brest - Recouvrance (29)

Année d'entrée en résistance ou F.F.I. : 1940

Unité : [F.F.I Ploudalmézeau](#) / [C1](#) / [S2](#) / [G4](#)

Pseudonyme(s) : Paul Leblanc / P'tit Louis

Secteur(s) d'action : Brest

Blessé, Arrêté, Évadé

Décès : 11 décembre 2001 - Brest (29)

Louis Eugène Costard est le fils d'un officier de la Marine marchande. Il réside avant guerre au 10 rue Haute de la Tour à Brest chez ses parents. Il suit la voie tracée par son père et devient mécanicien dans la Marine marchande. Il épouse Adolphine Thépot (1920-2010), le 26 mai 1939 à Brest. Alors que la France est en guerre depuis quelques mois, Louis Costard est appelé à faire son service militaire en avril 1940. Comme nombre de bretons, il sert dans la Marine nationale et participe à l'expédition de la Campagne de Norvège. Revenu sur le port de Cherbourg, il regagne Brest en pleine débâcle, sans se faire démobiliser, lui évitant ainsi d'être fait prisonnier par les Allemands.

Les mois passent et Louis Costard se décide à rallier l'Angleterre. Il jette son dévolu sur le port de Camaret pour y chercher un navire qui lui permettrait de réussir son évasion de France. Audacieux, il propose son aide à deux soldats allemands qui s'attellent à réparer le moteur du dundee *Rocamadour* (Cm 2692). Les soldats acceptent cette généreuse proposition et le jeune brestois est bientôt rejoint par un pêcheur nommé Trividic pour cette réparation navale. Le 19 novembre 1940 le navire est réparé et un tour s'impose. Les deux soldats allemands fêtent allègrement le succès de la réparation, offrant l'opportunité à Louis Costard et Trividic de les ligoter et de changer de cap. Le lendemain le navire fait toujours route vers l'Angleterre et alors qu'il approche à moins de vingt kilomètres de la côte, il est arraisonné par une vedette allemande. Faits prisonniers, les deux bretons sont ramenés à Brest. Seul Louis Costard est interné à la prison maritime de Pontaniou le 21 novembre 1940. Nul ne sait ce qu'il advint de son camarade d'infortune Trividic **(Merci de nous contacter si vous possédez des informations sur le devenir de cet homme)**.

Jugé par une cour martiale dans l'ancien tribunal civil, rue Voltaire, Louis Costard est condamné à mort le 14 décembre 1940 ou selon une autre source, le 10 janvier 1941. Avant de le fusiller, le candidat à l'évasion est de nouveau interrogé car on le présume d'appartenir à une filière d'évasion maritime. Ce complément d'informations retarde quelque peu l'exécution. Le brestois en profite, se montre volubile et tente de surseoir à sa peine capitale. Sentant qu'il ne peut reculer indéfiniment son exécution, Louis Costard cherche par tous les moyens à s'évader de la prison de Pontaniou où il est interné. Dans cette entreprise, il fait la connaissance de Paul Bocq et Henri Adam, nantais, candidats à l'évasion malchanceux comme lui et qui encourent la même peine. Le soir du 15 janvier 1941, le jeune brestois parvient à s'évader plus facilement que prévu, alors qu'il effectuait un dernier repérage. Homme de parole, il revient néanmoins le lendemain matin pour aider à évader Paul Bocq et Henri Adam.

Lors de cette évasion matinale, Paul Bocq se blesse mais les trois fugitifs parviennent à prendre le large avant que l'alerte soit donnée.

Lors des préparatifs, il y a eu accord entre Louis Costard et Paul Bocq de tenter de passer une nouvelle fois en Angleterre. Grâce à des contacts adressés par ce dernier, Louis Costard est pris en charge pour quitter Brest. Après bien des détours et péripéties, le brestois arrive à Basse-Indre, dans la banlieue de Nantes où un contact l'attendait. Lui sont fournis le gîte et le couvert ainsi qu'une fausse pièce d'identité au nom de *Paul Leblanc*. Louis Costard est ensuite dirigé vers Champagne-Mouton où avec l'aide d'un employé de mairie, il passe la ligne de démarcation à travers le cimetière communal. Son périple n'est pas achevé, car désormais il file sur Marseille.

Arrivé dans la cité phocéenne, il se rend auprès du directeur de la Coopérative française pharmaceutique, au 78 boulevard National. Ce dernier le met en relation avec un groupe à Toulon préparant un départ vers l'Afrique du Nord. Pour y contribuer, le navigateur brestois se fait embaucher comme chauffeur-mécanicien à bord du *Poitou*. Le plan est d'*emprunter* le navire et d'y faire monter à bord les 14 candidats à l'évasion.

Cette tentative est un nouvel échec pour Louis Costard. Le groupe est arrêté le 14 mai 1941 par la gendarmerie maritime française, suite à la dénonciation par un membre de la famille d'un des candidats. Interné à la prison maritime, Louis Costard est jugé une seconde fois. Condamné à 3 ans d'emprisonnement, il décide de n'en faire qu'une partie et s'évade encore, en octobre 1941. Le fugitif Louis Costard regagne Marseille et sur les conseils du directeur de la Coopérative, se fait oublier.

Sans que l'on puisse définir la période, Louis Costard revient à Brest. À l'été 1944, il fait partie des Forces françaises de l'intérieur (F.F.I.). Affecté [4ème Groupe](#) de la [2ème Section](#) de la [1ère Compagnie](#) du [Bataillon F.F.I de Ploudalmézeau](#).

Composition de son groupe de combat :

- [BORVON Jacques](#)
- COSTARD Louis
- GOASDOUE René
- [HAGNÉRE Pierre](#) (chef de groupe)
- [HENRY Roger](#) (tué au combat le 28/08/1944)
- JESTIN Guy
- [KERBÉRENE François](#)
- [KÉRÉBEL Henri](#)
- LOZACH François
- [MIDROUILLET Georges](#)
- POULIQUEN Roger
- QUEMENEUR René
- QUINQUIS Guy
- [THOMAS Alexis](#)

Avec son unité, Louis Costard participe à la libération du canton de Ploudalmézeau puis aux combats de réduction de la poche du Conquet jusqu'au 10 septembre 1944. Bien que ce ne soit pas indiqué dans le registre des blessés du bataillon, il aurait été blessé à la tête par un petit éclat d'obus durant les combats.

Pour ses tentatives de ralliement à la France libre et ses évasions, Louis Costard obtient le grade d'assimilation de sous-lieutenant et reçoit la Croix de guerre 1939-1945, avec étoile de vermeil en 1951. Pour faire homologuer ses services pour faits de résistance, il obtient à titre administratif une attestation d'appartenance au réseau du Musée de l'homme.

Après guerre, Louis Costard reprend son activité de navigateur de la Marine marchande. Avec son épouse, ils auront quatre enfants avant de se séparer en 1972.

La sépulture de Louis Costard se trouve dans le cimetière de Recouvrance à Brest [Carré 2, Rang 20,

Publiée le mardi 28 mars 2023, par [Gildas Priol](#), mise à jour samedi 1er juin 2024

Sources - Liens

- Archives municipales de Brest, registres d'état civil ([5E127](#) & [2E182](#)) et fonds F.N.D.I.R.P (87S).
- Archives départementales du Finistère, dossier individuel de combattant volontaire de la résistance de Louis Eugène Costard (1622 W 50).
- PICHAVANT René, *Clandestins de l'Iroise* - Tome 1, éditions Morgane, Douarnenez, 1982, pages 233 à 249.
- ANDRÉ Jacques, *Le Bataillon F.F.I de Ploudalmézeau*, édition à compte d'auteur, Brest, 2003.
- Bateaux de Camaret, fiche technique du [CM2692 - Rocamadour](#).
- Brest métropole, service des cimetières - sépulture de [Louis Costard](#).
- Service historique de la Défense de Vincennes, dossier individuel de résistant de Louis Costard ([GR 16 P 144358](#)) - **Non consulté à ce jour**.

Remerciement à Françoise Omnes pour la relecture.

Mémoires des Résistants et FFI de l'arrondissement de Brest - <https://www.resistance-brest.net>